

Tâche éducation des adultes 2025-2026 — des Patriotes

32 heures (en moyenne) par semaine = 1280 heures annuelles

Cours et leçons et suivi pédagogique 800 heures

- 768 heures en moyenne de cours et leçons et suivi pédagogique
- 32 heures consacrées à des journées pédagogiques

20 heures en moyenne par semaine

Autres tâches professionnelles (ATP) assignées = 280 heures

- Heures consacrées aux journées pédagogiques en sus des 32 h.
- Responsabilités confiées par la direction du centre
- Comités
- Rencontres
- Supervision des stages en dehors de la présence des élèves
- Correction
- Planification
- Préparation
- Échanges, suivis, rapports et communications avec d'autres membres du personnel, la direction du centre, les parents ou les partenaires (suivi d'élèves, etc.)
- Etc.

3

ATP personnelles – 200 heures

* 40 heures au centre à l'intérieur de l'amplitude de 35 heures.

◇ 160 heures effectuées au lieu déterminé par l'enseignant et au moment de son choix et pouvant être accomplies à l'extérieur de l'amplitude hebdomadaire. (4 h en moyenne par semaine)

Absence d'obligation pour l'enseignante ou l'enseignant de fixer à son horaire tous les moments pour l'accomplissement des ATP personnelles.

La TÉ et les ATP qui ne nécessitent pas une présence récurrente ne sont pas fixées à l'horaire.

La T�� et les ATP qui ne n��cessitent pas une pr��sence r��currente ne sont pas fix��es �� l'horaire.		EDA
		heures/ann��e
Cours et le��ons et suivi p��dagogique reli�� �� la sp��cialit��	Cours et le��ons et suivi p��dagogique reli�� �� la sp��cialit��	768 h
	Banque d'heures de journ��es p��dagogiques	32 h
	Total	800 h
Autres t��ches professionnelles	Assign��es	280 h ¹
	Personnelles	* 40 h �� 160 h } 200 h
	Total	1280 h

Présence, en moyenne, de 28 h / semaine au centre

¹ Incluant les heures consacrées aux journées pédagogiques en sus des 32 heures des cours et leçons et du suivi pédagogique.